

CES quelques réflexions ont voulu attirer l'attention sur des problèmes qui, simplement en raison de la tendance démographique actuelle, vont devenir majeurs.

— La gériatrie, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, essentiellement bio-médicale, peut-elle encore longtemps s'efforcer de prolonger la vie, en augmentant pour tous les difficultés de vivre ?

— Les progrès biologiques, parce qu'ils intéressent la vie, parce qu'ils sont impressionnants, ont un fort impact sur l'opinion et tendent par leur nature même à imposer leur loi. Mais les progrès biologiques concernent aussi bien le monde vétérinaire que le monde médical. Ils ne sont pas pour autant des progrès d'humanité. En fait cette « prétention » du biologique est surtout une conséquence de l'inévitable décalage entre les progrès d'une science, ses applications et les retentissements au niveau de l'éthique et de la réflexion théologique.

— L'inversion de la pyramide des âges, qui ne fera que s'accroître, fait courir à nos sociétés occidentales un péril mortel. Toute une mentalité soi-disant euthanasique se met en place et une sorte de libre choix de la mort se dessine. Nous devons rapidement en démonter les mécanismes, qui sont faussement humanitaires, en ce sens qu'ils cherchent à gommer la mort et non à la vivre dans toute la dimension que le chrétien lui reconnaît.

— Car s'il faut réinsérer la mort dans la vie sociale, ce n'est pas par goût du morbide et de la déréliction ; c'est pour témoigner au contraire d'une foi dans un achèvement de l'homme qui se situe au-delà de sa finitude apparente, au-delà du corps charnel. C'est pour témoigner comme chrétiens notre appartenance à l'Église par laquelle nous sommes en communion avec les saints de tous les temps qui ont proclamé Jésus-Christ ressuscité, « premier-né d'entre les morts », qui, en souffrant dans notre condition d'homme et en mourant d'une vie totalement offerte, a donné un sens à la souffrance et a vaincu la mort.

— La perspective chrétienne refuse toutes les dévaluations de l'homme et cette descente continue dans le néant auquel aboutissent communément les regards partiels et les discours clos aux prétentions totalisantes ; elle veut être celle de l'espérance dans l'homme qui trouve en Dieu son ultime achèvement.

Frédéric COMBY

Frédéric Comby, né en 1930. Marié, six enfants. Médecin biologiste à Bordeaux.

Marie-Hélène CONGOURDEAU

L'embryon est-il une personne ?

Les possibilités actuelles de la biologie posent-elles de nouveaux problèmes philosophiques ? Ne donnent-elles pas plutôt une urgence criante au problème fondamental : qu'est-ce que l'homme ? L'Église à ses débuts a dû chercher une réponse à cette question, qui se posait en des termes analogues : l'embryon est-il un homme ? Si sa réponse contredit certaines pratiques des biologistes, elle n'est pas contredite par la biologie.

Questions d'aujourd'hui

« Mon ventre m'appartient »

QUAND je désire avorter pour convenances personnelles et que je dis, pour ma justification : « Mon ventre, m'appartient », que représente pour moi ce qui est dans mon ventre et que je souhaite évacuer ? A coup sûr, pas un être humain, car je serais une meurtrière, ce qui m'est insupportable. Plutôt un viscère, ou plus exactement une tumeur, une excroissance de chair, sans valeur propre, sans droit aucun (un amas de chair n'a pas de droits), surtout pas celui de continuer à habiter, locataire indésiré, dans le ventre dont je suis propriétaire.

L'avortement dit thérapeutique

Quand j'avorte pour des raisons «thérapeutiques», qu'est-ce que l'objet sur quoi s'exerce la thérapie ? Pas un enfant, car je serais sa mère et voudrais le soigner. Dans *Le Monde* du 21 avril 1983, le docteur Escoffier-Lambiotte parle de «l'intolérance radicale (de notre société) à l'imperfection de l'enfant à naître». J'ai entrepris la fabrication d'un produit (destiné, certes, à devenir — plus tard — un enfant), mais ce produit est imparfait, c'est-à-dire raté, inutilisable, impropre à devenir l'enfant qui était visé. Il peut s'agir d'une imperfection physique (enfant sans bras) : je la nomme «malformation», le produit est mal formé, non «conforme» au projet initial. Si c'est une imperfection mentale (trisomie), je parle d'«anomalie»; le produit est «anormal», en dehors des «normes». Dans les deux cas, le produit imparfait, qui ne correspond pas au programme, est jeté : le droit à continuer d'exister est conditionné non par une valeur quelconque du produit en soi, mais par son intégrité physique et mentale ; sa conformité aux normes de production.

Qu'est-ce donc pour moi qu'un homme, pour que je dénie cette qualité à ce qui est en moi ? Car je ne veux pas être un assassin : il me faut donc une définition de l'homme qui exclue ce que je supprime.

L'homme est ici compris comme un ensemble à deux éléments : corps + intelligence. Nul recours au concept d'âme. Or, réduits à leur seul duo, ces deux éléments ont du mal à trouver leur propre définition. Le corps, qui ne peut être l'expression d'une âme qui n'existe pas, est réduit à la fonction d'un instrument, que l'on jette s'il est défectueux ; l'intelligence, de son côté, prend la place laissée vide et devient le critère ultime de l'humanité : son imperfection entraîne la négation du droit à l'existence.

La logique du raisonnement voudrait que l'on supprime l'être anormal à quelque stade que se révèle son anomalie, fût-ce après la naissance. Devant les dangers de l'avortement et les erreurs toujours possibles du diagnostic prénatal, certains praticiens préconisent un «infanticide thérapeutique» qui permettrait de ne jeter que les produits effectivement imparfaits. Ils ont à leur actif le refus de l'hypocrisie et le sauvetage d'enfants «conformes», victimes d'éventuelles erreurs. Ils ont aussi un refus radical de toute valeur que pourrait avoir l'homme en tant que tel : même lorsqu'il est non plus embryon mais enfant, l'être non conforme ne possède pas de droit à la vie.

Pourquoi cette attitude cohérente est-elle rejetée le plus souvent ? C'est que l'enfant une fois né est considéré comme un être humain, qui ne peut être supprimé sans remords. L'enfant à naître n'a pas encore ce statut, qu'il n'acquiert qu'en naissant : la naissance constitue le seuil de l'humanité.

Qu'est-ce donc qui différencie le fœtus du nouveau-né ? On dira que le nouveau-né est autonome par rapport au corps de sa mère ; mais force est de reconnaître que cette autonomie est bien relative ! Plus concrètement, on dira aussi qu'«on ne peut pas tuer un enfant que l'on voit». C'est donc la vue — de l'autre — qui donne au fœtus le statut d'enfant. Ce qui est un sophisme, car la technique moderne de l'échographie fait de l'embryon aussi un être visible ; assez visible pour que l'on puisse déceler en lui des malformations passibles d'une thérapie parfois bénéfique pour lui (interventions intra-utérines pour porter secours à un fœtus souffrant), mais parfois fatale (la thérapie par l'avortement). Par quel aveuglement refuser à l'enfant non-né (que la technique me fait voir) le statut visible qui permet au nouveau-né de trouver grâce (au sens pénal) à mes yeux ? Dire de ceux qui font cette distinction entre l'enfant visible et le fœtus invisible : «ils ont des yeux et ils ne voient pas» (1), ou évoquer l'existence de quelqu'un qui «voit dans le secret» (2) serait assurément sortir du champ scientifique. Mais la définition de l'homme sort elle-même du champ scientifique. Quand un biologiste déclare que l'humanité de l'embryon est posée par le désir de ses parents (3), il reconnaît lui-même que la question dépasse les limites de la stricte biologie.

Le cas de l'avortement thérapeutique pour sauver la vie de la mère pose un problème analogue quoique différent : celui de la légitime défense quand le cas où l'«agresseur» est radicalement innocent. On ne nie pas alors explicitement que l'embryon soit un être humain, mais il ne l'est assurément pas au même titre que la mère puisque son droit à la vie est inférieur au sien.

(1) *Marc* 8, 18 ; cf. *Jérémie* 5, 21.

(2) *Matthieu* 6, 6.

(3) Opinion émise par J. Testard, premier praticien français de la fécondation *in vitro*, dans l'émission télévisée du 12 septembre 1984 sur TF 1 : «*Le bébé est une personne* — I : *Voyage au centre de la mère*».

Embryons en éprouvette et embryons congelés

Qu'est-ce que ces petits oeufs colorés qu'on nous montre au fond d'une éprouvette ? Pas des hommes, puisqu'on fait des essais avec des ratés que l'on jettera, des inutiles qu'on supprimera, des acceptables qu'on réimplantera (dans un ventre qui ne sera pas forcément celui de leur mère), des « surnuméraires » qui peuvent être utilisés comme « matériel d'étude », voire des doubles délibérément « dupliqués » qu'on congèlera en vue d'éventuelles utilisations. Faire intervenir ici la notion d'âme aboutirait à des problèmes insolubles ou absurdes : ce que l'on congèle a-t-il une âme ? L'âme est-elle congelée aussi ? L'oeuf fécondé « en culture » n'est qu'un corps, dont on peut retarder la croissance à son gré ; c'est un **objet** dont on peut prélever des organes au profit de son frère jumeau plus heureux qu'on a choisi pour devenir un **sujet** (4). C'est aussi un bien dont on peut se disputer la possession (5) : comme tel il peut être légué, vendu, échangé ; la justice peut en ordonner la destruction (6).

Manipulations génétiques

Cet objet que l'on fabrique pour répondre au désir des parents qui lui confèrera son humanité, autant le réussir : pas question de risquer des _ imperfections ; et même, puisque les progrès de la génétique rendent cela possible, pourquoi ne pas le programmer ? Solution d'avenir. Simple question : ces robots humains, programmés jusque dans leur réalité individuelle la plus intime, auront-ils encore quelque chose à voir avec ce que nous appelons aujourd'hui des hommes ?

L'anthropologie impliquée

Pour savoir ce qu'est un embryon, il faut donc commencer par savoir ce qu'est un homme. Si la biologie actuelle se casse la tête sur des questions insolubles, c'est que l'anthropologie est

(4) Cf. J. Testard, « Éthique et recherche : la fécondation *in vitro* », dans *Après-demain* (journal mensuel de documentation politique fondé par La Ligue des Droits de l'Homme), juillet-septembre 1984, dossier : « La bioéthique », p. 14.

(5) « A qui appartiennent les embryons congelés ? » *Le Monde*, 22/4/83.

(6) *Le Monde*, 5/9/84.

brisée. Ramassons quelques miettes qui, issues de réflexions de savants, traînent dans la presse française aujourd'hui : l'homme produit du hasard et de la nécessité ; l'homme réduit à ses neurones ; l'homme, singe amélioré ; l'homme, espèce transitoire qui n'est pas le dernier mot de l'évolution — et pour finir, négation radicale de l'existence de l'homme : « *L'homme n'existe pas et n'existera jamais : il se construit, en l'absence de tout programme avoué, et s'étonne chaque jour de devoir encore changer avant demain* » (7)... Toutes notions qui s'opposent, plus ou moins ouvertement, à la conception chrétienne de l'homme, être créé par Dieu et doué par lui d'une âme.

L'Église est donc aux premières lignes du champ de bataille. On l'accuse d'être à l'origine de ce qu'elle condamne : l'avortement de convenance résulte de sa condamnation de la pilule ; l'avortement thérapeutique de sa condamnation de l'infanticide : la responsabilité de l'avortement thérapeutique sélectif (tuer un embryon malade en sauvegardant son jumeau sain) et de tous les dangers qui l'accompagnent (8) est explicitement attribuée au « *tabou de l'infanticide* » hérité du christianisme (9).

C'est juste : contre les Romains qui exposaient leurs enfants non désirés, les premiers chrétiens, héritiers des Juifs, ont établi le tabou de l'infanticide. Ils l'ont fait conjointement avec celui de l'avortement. Dès la fin du ^{1er} siècle, on lit dans la *Didachè* :

« *Tu ne pratiqueras pas l'avortement et tu ne feras pas périr le nouveau-né* » (II, 2) ; deux siècles plus tard, les *Constitutions Apostoliques* (qui regroupent des canons très anciens) précisent : « *Vous ne détruirez pas votre enfant par l'avortement et vous n'immolerez pas le nouveau-né, car tout être formé dans le sein de sa mère a reçu de Dieu une âme et il sera vengé si on le fait périr injustement* » (VIII, 3). C'est donc l'intuition de ce qu'est l'homme (« *a reçu de Dieu une âme* ») qui justifie la position chrétienne face à l'enfant et à l'embryon ; réciproquement, ce sont des questions sur le statut de l'embryon qui ont poussé les premiers chrétiens à affiner la conception chrétienne de l'homme.

(8) J. Testard, *art. cit.*

(9) On parle beaucoup des dangers physiques courus par le fœtus sain ; envisage-t-on ses traumatismes psychologiques ? Dans l'émission citée note 3, la télévision nous montrait le diagnostic d'un pédiatre qui attribuait les angoisses morbides d'un enfant à l'avortement spontané, resté inaperçu, de son jumeau.

(10) *Le Monde*, 20/4/83.

L'embryologie : une question universelle

Les nouvelles et prochaines possibilités techniques évoquées plus haut ont de quoi donner le vertige ; elles ne font que poser avec une acuité radicale un problème de fond qui n'a rien de neuf. Ce qui est nouveau, c'est qu'aujourd'hui cette réflexion concerne de façon urgente la pratique de biologistes, de médecins, voire de parents, qu'on ne peut plus l'esquiver. Mais la question en elle-même est vieille comme la pensée humaine. La plupart des philosophes grecs, les médecins, les astrologues en discutèrent. Au tournant du II^e au III^e siècle, Clément d'Alexandrie, pour enseigner la démarche du raisonnement philosophique, prend comme exemple la question scolaire de l'animation de l'embryon ; au III^e siècle, le néo-platonicien Porphyre, plus tard son disciple Jamblique, énumèrent les différentes écoles qui disputent sur le sujet ; au IV^e siècle, Grégoire de Nysse aborde à son tour cette « *controverse qui agite les Églises au sujet de l'âme et du corps* » (10).

C'est que l'embryologie n'est qu'un aspect de la question universelle sur l'origine de l'homme. C'est elle que posent les enfants : « D'où je viens ? Où j'étais avant d'être né ? »

Le philosophe et l'embryon

Abordant cette question, les premiers penseurs chrétiens avaient à leur disposition plusieurs solutions. Toutes admettaient qu'il existe en l'homme un principe visible, le corps, et un -principe invisible, l'âme. Deux courants s'affrontent sévèrement au III^e siècle.

Pour les stoïciens, l'âme de l'homme est contenue dans la semence masculine ; à partir de la fécondation, elle se développe progressivement, à la manière d'un grain de blé. L'âme humaine est donc matérielle, issue de la matière ; on peut rapprocher cette théorie de l'évolutionnisme moderne qui fait sourdre l'esprit de la complexification progressive de l'organisation de la

(10) Les références sont innombrables. Citons à titre d'exemples les textes philosophiques recueillis par H. Diels dans ses *Doxographi Graeci*; Clément d'Alexandrie, *Stromates VIII*, 4, éd. Stählin, III, G.C.S. 17, p. 149 s. ; Porphyre, *A Gaurus sur l'animation de l'embryon*, éd. Kalbfleisch; trad. Festugière dans *La révélation d'Hermès Trismégiste*, t. 3, 1953, p. 265-302 ; Grégoire de Nysse, *La création de l'homme*, P.G. 44, 233-240; trad. J.-Y. Guillaumin, DDB, 1982, coll. « Les Pères dans la foi ».

matière. Remarquons au passage que ces matérialistes réprouvaient l'avortement (11).

Pour les néo-platoniciens (Porphyre), l'embryon ne possède qu'une âme végétative, celle des plantes dont il partage le mode de nutrition (le cordon ombilical assimilé à une tige) ; il n'est donc qu'un corps jusqu'à la naissance, où il reçoit une âme rationnelle ; celle-ci, d'origine divine, tombe, à la suite d'une faute, dans ce corps une fois achevé et disposé à la recevoir, de même que le pilote monte sur le navire quand il est achevé ; l'animation est un phénomène physique : le corps à sa naissance attire une âme (n'importe laquelle) comme l'aimant attire la limaille de fer. Cette théorie s'oppose au matérialisme stoïcien. Mais il est à noter que ces spiritualistes ne sont pas opposés à l'avortement.

Les théories embryologiques des philosophes de l'Antiquité tardive sont en parfaite cohérence avec leur vision de l'homme. Pour les stoïciens, l'âme n'est que l'état le plus élaboré de la matière ; l'homme n'est qu'un corps ; âme et corps sont confondus. Pour les néo-platoniciens, le corps est la prison dans laquelle tombe l'âme fautive ; il est accidentel et provisoire ; l'homme n'est qu'une âme ; corps et âme sont séparés.

A leur tour, les chrétiens vont tenter de rendre compte de l'existence de cet être qui est à la fois âme et corps.

Naissance d'une anthropologie chrétienne

A la recherche d'une philosophie

Devant préciser l'originalité de l'homme dans l'univers, les premiers Pères ont commencé par recueillir l'héritage des philosophes.

Aux néo-platoniciens ils ont emprunté la transcendance de l'homme dont l'âme ne peut être fille de la matière. Mais la vision du corps comme conséquence d'une chute était incompa-

(11) C'est ainsi que Sénèque félicite sa mère Helvia de n'avoir jamais, contrairement aux us du temps, « *rejeté le fruit conçu dans ses entrailles* », *Consolation à Helvia*, XVI, 3.

tible avec l'enseignement biblique sur la création et le dogme central de la Résurrection.

Pour leur anthropologie, les Pères s'inspirèrent donc surtout des stoïciens. Grégoire de Nysse, dans son traité sur *la création de l'homme*, leur emprunte l'image de l'homme sommet de la pyramide des êtres, récapitulant en lui-même l'âme végétative des plantes, l'âme sensitive des animaux et l'âme raisonnable qu'il partage avec les êtres invisibles ; l'homme est donc la récapitulation de tous les degrés d'être qui se trouvent au-dessous de lui ; mais il s'en distingue par une profonde originalité : il se tient debout, ce qui manifeste sa royauté — saint Basile précise qu'il regarde le ciel, et non son ventre comme les animaux (12) — et libère sa main pour le travail et la préhension, et cette main libère à son tour la bouche pour le langage (13). Résumé de tout ce qui existe, l'homme en est aussi l'aboutissement, car toute la création est en fonction de lui (14).

Mais Grégoire ne se limite pas à l'apport stoïcien ; il le corrige par la Bible. Pour les stoïciens, l'homme est partie intégrante du cosmos ; l'homme-microcosme qui résume en lui tous les éléments du macrocosme est l'aboutissement d'un schéma linéaire sans solution de continuité. Grégoire introduit dans ce schéma un *seuil* radical : la création de l'homme n'est pas, comme celle du reste de la Création, le résultat d'une simple parole, mais d'une action de Dieu : fruit d'une délibération (« Faisons l'homme à notre image » *Genèse* 1,26) et d'un travail (« Dieu modela l'homme avec la glaise du sol, il insuffla dans ses narines une haleine de vie et l'homme devint un être vivant » *Genèse* 2,7) ; il est donc foncièrement autre par rapport à toutes les autres créatures.

(12) Basile de Césarée, *Observe-toi toi-même*, éd. S.-Y. Rudberg, Stockholm, 1962.

(13) Ce qui chez les stoïciens reste une notion statique (image de la pyramide des êtres) prend chez les Pères, par référence au récit de la Création (*Genèse* 1), une nuance temporelle (création successive des différents ordres de créatures) ; ce sont les paléontologistes modernes qui traduiront cette succession en termes d'évolution, et certains ne manqueront pas de saluer au passage l'intuition des Pères : ainsi l'un d'eux introduit-il une étude sur les étapes de l'homínisation, par une citation de *La Création de l'homme* de Grégoire de Nysse sur « la main qui libère l'homme ». A. Leroi-Gourhan, *Le geste et la parole*, Paris, 1964, t. 1, c. 2 : « Le cerveau et la main », p. 40.

(14) Grégoire de Nysse, *op. cit.* Cette affirmation est aujourd'hui contestée; ainsi A. Danchin, interrogé dans *Eté* (6/2/84) : « L'homme a tendance à croire qu'il est la dernière espèce animale, l'aboutissement de l'évolution ; c'est absurde. »

L'anthropologie des Pères

Prenant dans les philosophies de leur temps ce qui leur semblait utilisable, les Pères se sont appuyés d'autre part sur la Révélation pour élaborer une anthropologie originale par rapport à toutes celles qui existaient alors.

a. Un être créé corps et âme

L'homme a été créé et voulu -par Dieu tel qu'il est, corps et âme, comme une unité : le récit de la création de l'homme (avec délibération et ouvrage), l'Incarnation du Fils de Dieu, la résurrection promise de la chair, montrent la valeur du corps, prévu dans le projet initial de Dieu et non résultat d'une chute ou simple instrument interchangeable pour l'âme. L'homme ; est indissolublement un être composé d'un corps et d'une âme qui ne peuvent se concevoir l'un sans l'autre : ce qui existe, ce n'est pas une âme et un corps, mais un homme composé des deux (15).

b. L'Image de Dieu

On dit que l'homme descend du singe (il serait plus exact de dire qu'il en monte) — et les malins ajoutent, avec plus de justesse qu'ils ne le pensent, que « le singe descend de l'arbre ». Cette boutade résume de façon simpliste la théorie de l'évolution sans solution de continuité. Cette théorie, nous l'avons vu, a pour ancêtre la notion stoïcienne de l'homme-microcosme. Grégoire de Nysse critique cette notion en disant que ce n'est pas honorer l'homme que de dire qu'il est à l'image du cosmos (il évoque non le singe mais le moucheron et la souris) : l'homme est à l'image de Dieu. Pour savoir à quoi il ressemble, il lui suffit de regarder Dieu. L'apôtre Jacques (*Jacques* 1,23-24) évoque l'homme qui « observe sa physionomie dans un miroir. A peine s'est-il observé qu'il part et oublie comment il était ». Peut-être est-ce d'avoir oublié de regarder Dieu qui a fait croire à l'homme qu'il ressemblait au singe.

(15) Voir mon article « Maxime le Confesseur et l'humanité de l'embryon », dans *La politique de la mystique (Hommage à Monseigneur Maxime Charles)*, Critérian, 1984, p. 163-171.

Les Pères, qui ont accordé une place centrale à l'image de Dieu en l'homme, en ont donné plusieurs interprétations. Selon les uns, l'homme est à l'image de la nature divine, par sa raison et son libre-arbitre ; selon d'autres, il est à l'image de la Trinité, car c'est un être de relation, fait pour aimer et être aimé ; pour d'autres enfin, il est à l'image du Fils de Dieu, qui est la véritable « image du Dieu invisible » (*Hébreux* 1,3) : c'est pourquoi Dieu l'a destiné à « reproduire les traits de son Fils » (*Romains* 8,29).

c. Le Christ, modèle de l'homme

C'est donc en regardant le Christ que l'homme peut savoir qui il est. Dès le II^e siècle, c'est la conviction d'Irénée de Lyon : avant l'Incarnation, l'homme savait qu'il était à l'image de Dieu, mais comme le modèle était invisible, il ne pouvait pas se connaître ; quand le Verbe se fait chair, le modèle de l'image devient visible (16) ; l'homme a désormais un repère sûr pour se comprendre : contempler le Christ. Cette contemplation lui apprend qu'il est une personne, unique au monde ; qu'il est fils, recevant du Père sa définition et son être ; qu'il est Dieu, appelé à partager en plénitude la vie de la Trinité.

L'embryologie des Pères

Munis de cette anthropologie, les Pères abordent la question de l'humanité de l'embryon. Une solution est écartée d'emblée : l'animation à la naissance, contredite par tous les textes bibliques évoquant l'élection de Dieu « dès le sein de la mère » (17). Leur réflexion n'en sera pas moins longue et laborieuse.

Tâtonnements

a. La tentation platonicienne

Le platonisme, par sa haute estime de l'âme, gardait un certain prestige. Origène, théologien alexandrin du III^e siècle, tenta

(16) *Contre les Hérésies*, V, 16, 2.

(17) Cf. entre autres : *Juges* 13, 5 ; 16, 17 ; *Psaumes* 21 (22), II 70 (71), 6 ; *Siracide* 1, 14 ; 49, 7 ; 50, 22 ; *Isaïe* 44, 2-24 ; 49, 1-5 ; *Jérémie* 1, 5 ; *Luc* 1, 15 ; *Galates* I, 15-16...

de christianiser sa théorie de la chute des âmes dans les corps. Son hypothèse, systématisée par ses disciples, était la suivante : Dieu, lors d'une première création, n'a créé que les âmes ; depuis qu'à la suite de la Chute les corps ont été créés, ces âmes viennent s'unir aux corps formés dans le sein maternel. Cette conception de la création corporelle conséquence du péché était incompatible avec la Révélation, et fut condamnée par le II^e concile de Constantinople (V^e oecuménique) en 553.

b. La tentation stoïcienne

Les principaux adversaires de l'animation à la naissance étaient les stoïciens. C'est à eux que Tertullien, contemporain d'Origène, emprunte son argumentation dictée par des considérations pastorales devant la fréquence des avortements. En créant Adam, Dieu a créé virtuellement toutes les âmes humaines, qui sont transmises au moyen de la semence masculine : *animam de semine induci* (18) ; l'âme est semée (*seminata in utero*) en même temps que le corps (19).

Cette théorie, le traducianisme, préserve le caractère animé de l'embryon dès la conception, mais présente un inconvénient majeur : l'âme humaine, issue de la matière, est produite par les parents ; l'expression « faire un enfant » se révèle alors plus juste que le terme chrétien « procréer ». L'embryon, qui ne provient pas d'une intervention directe de Dieu, y perd en liberté ; car il dépend alors totalement de ses parents qui l'ont « fait » corps et âme. Le traducianisme fut condamné par le pape Anastase II en 498.

c. La tentation aristotélicienne

Le troisième outil conceptuel qui s'offrait aux penseurs chrétiens était l'aristotélisme. Sa notion de l'âme comme « *forme du corps* », se rencontrant avec une traduction grecque d'*Exode* 21, 22 (celui qui provoque la mort d'un embryon déjà formé paiera le prix du sang) fit naître l'idée que l'embryon ne peut recevoir une âme humaine que lorsqu'il a une **forme** humaine.

(18) *De anima*, c. 25.

(19) *Idem*, c. 36.

La tradition médicale antique donnait pour la **formation** de l'embryon 40 jours (80 pour les filles) : on pensa donc que l'embryon reçoit son âme à ce moment, et la nécessité de combattre le traducianisme contribua chez les Latins à la fortune de cette théorie qui séparait dans le temps la création de l'âme de la fabrication du corps. Contrairement aux deux précédentes qui s'en tiennent au domaine spéculatif, cette théorie s'appuie largement sur les données de la connaissance scientifique, ici la biologie : elle est donc plus que les autres tributaires de ce savoir. Saint Thomas d'Aquin, conceptualisant au XIII^e siècle l'animation tardive (l'âme humaine doit être accueillie par un corps **disposé** à la recevoir, **organisé** en conséquence), se devait de refléter ce savoir : l'embryon non « formé » n'est pas non plus « organisé », ni par conséquent apte à être « animé ».

Une synthèse originale

Tandis que l'Occident s'orientait vers la thèse de l'animation tardive, en Orient, dès le IV^e siècle, une autre thèse allait bénéficier de l'autorité de Grégoire de Nysse.

a. L'intuition de Grégoire de Nysse

L'embryologie de Grégoire dépend étroitement de sa vision de l'homme : son intuition est que, « *l'homme étant un, composé d'une âme et d'un corps* », ses deux composants ne peuvent avoir « *qu'une origine unique et commune* » et donc être créés ensemble. « *On ne doit pas placer la création de l'un de ses composants avant celle de l'autre : ni la création de l'âme avant celle du corps, ni l'inverse ; car alors, l'homme serait mis en conflit avec lui-même si on le divisait par une distinction temporelle* » (20). L'embryon reçoit donc son âme à la conception.

b. La synthèse de Maxime le Confesseur (21)

Cette intuition est développée, au VII^e siècle, par Maxime le Confesseur. La dégagant des restes de stoïcisme qui rendaient

(20) Grégoire de Nysse, *op. cit.*, c. 28.

(21) Pour tout ce paragraphe, voir mon article cité note 15.

ambigus la position de Grégoire vis-à-vis du traducianisme, il distingue les enjeux théologiques des thèses en présence. S'interrogeant en particulier, dans l'hypothèse de l'animation tardive, sur l'embryon de moins de 40 jours, il montre que la condition indispensable de la formation, de l'organisation d'un corps humain est la présence, dès le début, d'une âme humaine. L'âme et le corps ne peuvent exister séparément, mais seulement par l'homme qu'ils composent ; et comme la nature humaine n'existe pas en dehors des personnes (hypostases) humaines, ce n'est pas seulement un être humain mais une personne humaine qui est présente dès la conception : « *le corps de l'homme vient de la semence (...), l'âme de l'homme vient du vouloir créateur de Dieu* » et ces deux venues à l'être ont lieu « *en même temps* ».

Retour à la biologie

Ces petites lumières allumées par les Pères, approchons-les à présent du sombre maquis des incertitudes actuelles.

L'embryon, dès sa conception, est une hypostase — une personne — humaine composée d'un corps reçu de ses parents et d'une âme créée personnellement par Dieu : il n'appartient à personne, sinon à ce Dieu qui est le garant de sa liberté.

Ce qui fonde son droit à la vie, ce n'est ni la perfection de son corps, ni celle de son intelligence, car le fondement de son être est l'âme que Dieu lui a donnée, qui, elle, ne peut être « mal formée ».

La principale difficulté réside dans ce : « *dès la conception* ». Car si l'embryon une fois appelé foetus, celui qui bouge, celui dont on distingue la tête et les membres à l'échographie, celui dont nous dit qu'il entend, qu'il sent, qu'il se souvient, voire qu'il aime (22), si cet embryon-là peut être dit « une personne », peut-on accorder le même statut à l'oeuf fécondé, surtout quand il se trouve au fond d'une éprouvette et qu'on **voit** bien alors que ce n'est pas un homme ? Cet argument est semblable à celui des partisans de l'animation tardive : ce qui n'a pas encore figure humaine n'est pas un homme, car ce qui n'a pas de visage ne peut être l'image du Fils qui est le visage de Dieu.

Reste à savoir ce qu'est un visage, ce que c'est que d'avoir

(22) Voir l'émission télévisée citée notes 3 et 8.

« figure humaine ; car le moment où le Fils est désigné comme l'homme par excellence — **Ecce Homo** — est justement celui où, comme le Serviteur souffrant d'Isaïe (52, 14), «il n'avait plus figure humaine » : et c'est cette sainte Face du Christ défigurée dans sa Passion qui manifeste le plus le visage de Dieu. Si donc ce qui n'a « plus figure humaine » est pourtant un visage, ne peut-on dire aussi, par analogie, en regardant avec les yeux du Père, que ce qui nous paraît être un amas de cellules issu de la fécondation, mais auquel le Fils s'identifie déjà, est une personne humaine ?

On objectera : « C'est ce que vous croyez ! Cette définition n'oblige que les croyants. » Mais au simple plan scientifique, dès qu'il y a fusion des gamètes et réunion des chromosomes issus de chacun des parents, la biologie moderne nous affirme deux choses : la première, c'est que cet œuf n'est pas un simple amas de cellules mais déjà un corps hautement informé et organisé, et que donc la **forme** humaine est déjà, en un certain sens, présente ; la seconde, c'est qu'il y a **objectivement** une entité originale, unique au monde, foncièrement différente de ses deux parents : un individu. La biologie s'arrête là ; mais ce faisant, elle donne à la philosophie tous les éléments pour reconnaître dans cet « individu humain » une personne.

Un embryon tressaille dans le sein de sa mère. Le philosophe Porphyre l'explique ainsi : « *De même que certaines plantes se tournent vers le soleil, (...) de même les embryons tressaillent parfois naturellement au contact de la chaleur.* » L'évangéliste Luc interprète le même fait : « Dès que ta salutation a frappé mon oreille, l'enfant a tressailli d'allégresse au-dedans de moi » (Luc 1, 43). Tel est l'embryon : un homme, c'est-à-dire un être qui tressaille d'allégresse à l'approche de son Dieu.

Marie-Hélène CONGOURDEAU

Marie-Hélène Congourdeau, née en 1947 à Amiens. Agrégée d'histoire en 1971 ; thèse de 3^e cycle en 1976. Attachée de recherche au CNRS. Mariée, 4 enfants. Secrétaire de rédaction de *Communio* française.

Gérard CHOLVY

Église et monde ouvrier en France

Sur un sujet aussi important, qu'encore insuffisamment connu, à propos d'un livre récent, un historien invite à laisser de côté les simplifications faciles et les présupposés culpabilisants. Pour découvrir une réalité toujours plus riche que nos illusions.

DE ce que le mouvement ouvrier, aile marchante de la classe ouvrière, se soit constitué au XIX^e siècle en opposition avec les Églises, faut-il inférer qu'entre 1840 et 1940 «l'indifférence religieuse des ouvriers» est «un constat permanent » ? C'est ce que beaucoup pensent et que tente de démontrer un tout récent ouvrage de Pierre Pierrard (1). Dans ce fort volume, l'auteur, qui a consacré sa thèse à *La vie ouvrière à Lille sous le Second Empire* (Bloud et Gay, Paris, 1965), entend faire la lumière sur les relations que les ouvriers français ont entretenues avec l'Église catholique entre 1840 et 1940.

Trois chapitres thématiques survolent un grand nombre de questions complexes : quels ouvriers, quelle société, quelle Église, quelle religion (vécue et enseignée) ? Ils précèdent huit chapitres ordonnés autour de la chronologie. C'est dans les

(1) Pierre Pierrard, *L'Église et les ouvriers en France (1840-1940)*, Hachette littérature, Paris, 1984, 600 p.